



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

Mâcon, le 22 AVR. 2014

BUREAU DU CABINET

Affaire suivie par Mme Marie-Thérèse OLIVIER

Tél. : 03.85.21.81.53

marie-therese.olivier@saone-et-loire.gouv.fr

Le préfet de Saône-et-Loire

**à Mesdames et messieurs les maires
du département de Saône-et-Loire**

(en communication à mesdames et messieurs
les sous-préfets)

OBJET : journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

PJ : message commun des associations

L'hommage traditionnel que la France rend chaque année aux victimes et aux héros de la déportation aura lieu le **dimanche 27 avril 2014**.

L'évocation du souvenir des souffrances et des tortures subies, comme du courage et de l'héroïsme de celles et ceux qui en furent victimes permet aux Françaises et Français réunis autour des déportés, des internés, des résistants et de leur famille à l'occasion de cette journée nationale, de marquer leur attachement à la liberté et aux droits de l'homme, aux valeurs de la République et leur reconnaissance à tous ceux, morts ou vivants, qui ont combattu pour cette cause.

Par solidarité avec toutes les victimes du nazisme, comme avec tous ceux qui ont contribué à sa défaite, la République française a toujours eu à coeur le devoir de ne rien négliger pour que soit perpétué leur souvenir et mieux connues les pages de gloire et de misère de cette époque.

Je vous demande donc de bien vouloir prendre toutes dispositions pour qu'une cérémonie officielle soit organisée au monument aux morts de votre commune le 27 avril prochain, à laquelle sera conviée la population, et en particulier la jeunesse. En effet, cette journée du souvenir est l'occasion, pour les jeunes générations, d'oeuvrer pour le devoir de mémoire.

Toutes les associations de victimes de la déportation et dont l'objet est la mémoire de la déportation, sans aucune exclusive, participeront à cette organisation.

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, le message commun des associations de déportés qui devra être lu au cours de la cérémonie soit par une association de déportés, soit à défaut par une association d'anciens combattants.

Je vous rappelle que **les bâtiments publics devront être pavoisés** le dimanche 27 avril et qu'une minute de silence et de recueillement sera observée lors des manifestations sportives qui se dérouleront ce jour.

Le préfet,

Fabien SUDRY

MESSAGE DES DÉPORTÉS

Pour la Journée nationale du Souvenir de la Déportation

Dimanche 27 avril 2014

En ce jour de recueillement et de souvenir qui marque le 69e anniversaire de la libération des camps de concentration et d'extermination, c'est d'abord à celles et ceux d'entre nous qui ne sont pas rentrés de la terrible épreuve de la déportation que nous voulons penser. Persécutés, pourchassés, arrêtés ou raflés dont des millions d'enfants, tous ont connu les conditions inhumaines des camps, la dégradation de l'être humain et la mort.

Si l'année 1944 fut, en France, celle de la libération du territoire, elle fut aussi celle d'un renforcement et d'une aggravation de la répression et de la déportation marquée par la poursuite des activités meurtrières dans les camps.

L'espoir suscité par le Débarquement de Normandie puis de la Libération de Paris fut estompé par le durcissement et la radicalisation du régime nazi qui ne renonçait à aucun de ses objectifs criminels. La condition de vie des détenus s'aggrava en 1944 et les chances de survie diminuèrent.

Dans nos sociétés où réapparaissent des actes et propos xénophobes, racistes, antisémites et discriminatoires, les rescapés des camps de la mort rappellent toute l'importance des valeurs de solidarité, de fraternité et de tolérance, qu'ils n'ont eu de cesse de promouvoir et défendre depuis leur retour.

Il appartient aux générations suivantes de préserver ces valeurs qui sont celles de la République.

Ce message a été rédigé conjointement par :

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (F.M.D)
La Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance (F.N.D.I.R.)
La Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.)
L'Union Nationale des Associations des Déportés, Internés et Familles de disparus (U.N.A.D.I.F.)